

Produits

Des briques pour bâtir le futur

Lors d'un congrès consacré à l'environnement, Gilles Bernard, dirigeant des Briqueteries du Nord, est intervenu lors d'une conférence intitulée : «bâtir le futur avec les éco-technologies». Comment le fabricant d'un matériau et outil millénaire, la brique, est directement concerné par le développement durable et la problématique de l'environnement ...

Briqueteries du Nord, c'est trois lieux de fabrication, en région, et trois carrières d'argile.

La société fabrique 100 000 tonnes de briques par an (et consomme donc plus de 100 000 tonnes d'argile). L'entreprise a aussi un négoce de matériaux spécialisé en granulats pour le BTP (400 000 tonnes de flux de matériaux par an). Ainsi, pour son activité de fabrication et de négoce, ce sont 600 000 tonnes de matériaux qui sont manipulés. «Dans tous les cas cela pèse lourd en kilogrammes, pas forcément en euros», dit, en souriant, Gilles Bernard, qui représente la quatrième génération de dirigeants.

«L'historique de la société s'inscrit tout à fait dans le cadre d'un développement durable», explique-t-il. Car «pour tout groupe humain certainement l'acte de construire est un acte de développement». Voici pour le développement. Quant au caractère durable... «quoi de plus durable qu'une construction en brique : mille ans, cinq mille ans, plus ?». Gilles Bernard prend comme exemple emblématique celui de la muraille de Chine, ou encore le Colisée de Rome... Partant d'un produit classique et éternel, l'entreprise évolue et réfléchit à de nouveaux débouchés. Ainsi, pourquoi ne pas utiliser les carrières, plus précisément les ex-carrières ?

«Nos ex-carrières d'argile sont des grands trous dans un sous-sol étanche avec encore



«quoi de plus durable qu'une construction en brique ?» demande Gilles Bernard.

des parois latérales et inférieures, très épaisses et très imperméables», détaille-t-il. Elles peuvent, par exemple, servir de lieu d'accueil de déchets à enfouir. «Quand il faut construire un ouvrage en zone urbaine dense - un hôpital, un lycée, une station d'épuration, une résidence pour personnes âgées dépendantes, des maisons, une route... - il faut faire des fondations, niveler le terrain... autant de milliers de mètres cubes à évacuer. Autant économiser les kilomètres de transports par camions. Notre carrière de briquetier trouve alors une deuxième vie utile», argumente-t-il.

Et il songe déjà à la troisième vie du terrain, lorsque le trou aura été bouché, il pourra accueillir un lotissement résidentiel ou un parc d'activités tertiaire ou encore une zone commerciale ... «à moins que l'on préfère le reboisement bucolique».

Gilles Bernard et son équipe réfléchissent aussi à l'intégration, dans ses briques, de matières autres : «notre entreprise a un atout rare avec ses trois fours à haute température et ses gros tonnages. Le processus de fabrication d'une brique comporte une phase de céramisation de l'argile qui permet de fixer et inerte définitivement des composants plus agressifs, tels que les métaux lourds ou des sédiments marins ou fluviaux». Pour ces nouveaux produits, des questions se posent : les consommateurs sont-ils prêts à construire leur maison avec des briques comportant 25% d'ex-déchets totalement inertés par le feu. Et, seconde interrogation : sont-ils prêts à les payer plus cher ? Et même si ces briques sont moins chères, le client n'aura-t-il pas le sentiment «qu'il y a un loup, qu'elles sont plus dangereuses ?». On le voit : l'innovation n'empêche pas les questions.

Dans les solutions éco-technologiquement intéressantes, il faut distinguer entre celles qui sont peut-être juridico-réglementairement possibles et celles qui ne le semblent pas

Les Briqueteries du Nord réfléchissent aussi à la source d'énergie de cuisson. «Nous réalisons des essais pour travailler avec des combustibles complémentaires : du lin, des résidus textiles déchiquetés, des morceaux de pneus broyés,

des noyaux de cerise aussi...». Mais cette démarche innovante n'est pas exempte de contraintes : «il faut stocker, transporter, manutentionner. Il faut adapter aussi les usines à ces nouveaux combustibles et s'assurer de la neutralisation des fumées». Le dirigeant est conscient aussi des contraintes nées de «la réglementation sécuritaire qui s'additionne, voire se multiplie sans se soustraire». Ce qui a un impact sur la décision : «cela divise les solutions éco-technologiquement intéressantes entre celles qui sont peut-être juridico-réglementairement possibles et celles qui ne le semblent pas». Avec un humour consommé, Gilles Bernard fournit un exemple, celui des murs en briques de terre crue : «pour faire un petit mur intérieur même pas porteur, composé de quelques centaines de briques crues, un matériau archi-connu depuis la nuit des temps, il faut que l'entrepreneur s'assure, et pour que l'entrepreneur s'assure il faut produire des tas de certificats et de tests, écrire des pages et des pages de justifications techniques, les faire valider par l'organisme agréé ad-hoc, et dépenser 5 à 10 fois le prix du matériau initial».

Conclusion de Gilles Bernard : «merci donc à tous ceux qui nous aident dans cet éco-élan vers le futur, les développeurs, les écoles d'ingénieurs, les centres de compétence, les collectivités territoriales dans leurs rôles de subventionneurs ou de maîtres d'ouvrage pionniers».